



ATTESTATION DE RÉUSSITE
au test d'aisance aquatique préalable à la pratique d'activités nautiques en
séjour de vacances, accueil de loisirs ou accueil de scoutisme

Conservez l'original, adressez-nous une photocopie
Document à renseigner par un maître nageur, adressez-vous à la piscine municipale de votre secteur.

Ce document atteste de l'aptitude du mineur à :

- effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes,
- nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Je soussigné(e) (Prénom, Nom) :

Titulaire du diplôme :

Diplôme n° : obtenu le :

Atteste que (Prénom, Nom) :

Né(e) le : A :

Adresse :

.....

A réussi le test :

avec brassière de sécurité

sans brassière de sécurité

Fait à : Le :

Signature :

Cachet :